



Ville
MANSLE-LES-FONTAINES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 avril 2026

Le Conseil Municipal de Mansle-les-Fontaines se réunira, **Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, Mansle 16230 MANSLE-LES-FONTAINES le**

lundi 20 avril 2026 à 19h00.

ORDRE DU JOUR

- 1/Adoption du CFU de la commune et du CCAS
- 2/Vote des taux des impôts directs locaux 2026
- 3/Adoption du Budget primitif 2026 de la commune et du CCAS
- 4/Fongibilité des crédits pour l'année 2026 du budget principal et du CCAS
- 5/Détermination des dépenses à imputer au compte 6232 - Fêtes et cérémonies
- 6/Fixation des contributions aux organismes de regroupement pour l'année 2026
- 7/Détermination du montant global de la dotation affectée aux indemnités versées aux commerçants en compensation de la perte de revenu liés aux travaux d'aménagements de bourg
- 8/Opération "façades" : attribution d'une aide financière pour la rénovation de façades d'immeubles ou devantures commerciales
- 9/Personnel communal : recrutement d'agents contractuels pour le remplacement d'agents publics momentanément indisponibles en application de l'article 3-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984
- 10/Modification du tableau du personnel : création d'un poste d'Adjoint administratif à 32 h/hebdo à compter du 1er mai 2026
- 11/Rectification des horaires d'extinction nocturne de l'éclairage public sur le secteur de Fontclaireau
- 12/Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2024

Affiché le 08 avril 2026
Le Maire,
Christian CROIZARD

